

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal **du 13 mai 2025**

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : DECHOZ Pierre, BEZIRARD Lionel, LOUNES Arlette, PETIT René, BOUELLE Alain, BOUQUERET Maryline, LEMONNIER Mélie, SEBBAN Marc, VAILLANT Catherine, WALLECAN Philippe.

Pouvoirs :

Absent(s) excusé(s): COULETTE Lucie, PETIT Yannick, WACHEUX Cécilia

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur DECHOZ Pierre, Maire
Le conseil municipal choisit pour secrétaire de séance Monsieur SEBBAN Marc

Approbation du compte rendu de la séance du 28 Mars 2025

1- Recrutement créant un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet - Délibération

Monsieur Le Maire informe que le recrutement de Monsieur LEMAÎTRE Mikael nécessite la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} Classe à temps complet. Il convient donc de créer ce poste à la date du 17 mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} Classe à temps complet.

2- Autorisation d'encaissement d'un chèque de VÉOLIA d'un montant de 171,47€ – Délibération

VÉOLIA a émis un chèque de remboursement d'un montant de 171,47€ au profit de la commune pour un trop perçu sur la facture d'eau 2024.

Il convient donc d'autoriser la commune à encaisser ce chèque de 171,47€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'encaisser le chèque d'un montant de 171,47€

3- Remplacement du matériel de la cuisine du restaurant scolaire - Validation du devis – délibération

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder au remplacement du matériel de la cuisine du restaurant scolaire (fourneau – four – friteuse – éplucheuse ...)

Il précise qu'une somme de 30 000€, pour une opération d'acquisition de matériel, a été inscrite en investissement au budget 2025.

Il présente le devis de la société MATURA pour un montant de 22 972,86€ HT soit 27 603,86€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De valider le devis d'un montant de 22 972,86€ HT soit 27 603,86€.

4- SIEGE27 - Autorisation de signature Convention de mise à disposition du parking.

Suite à une prise de contact par le SIEGE27 le 2 avril 2025 et dans la perspective de l'implantation d'une ombrière destinée à recevoir des panneaux photovoltaïques, il est demandé à ce qu'une convention de mise à disposition du parking du centre socio-culturel soit signée entre le SIEGE 27 et la commune.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du parking.

5- SILOGE – Demande de garantie d'emprunt.

Après avoir pris connaissance de la demande de garantie du financement des travaux d'amélioration thermique et technique des 11 logements du lotissement communal de la rue A. PETIT et de la rue Régnier, émise par la SILOGE, le conseil municipal souhaite avoir un complément d'information, notamment sur la quotité des garanties d'emprunt. Mr le Maire propose de questionner la SILOGE sur ce point.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Questions diverses

- **Lettre de la fédération des chasseurs « Manifeste pour la chasse » :**
La lecture de ce document a été faite en séance.
- **Lettre de la maison des écrivains et de la littérature :**
La présentation de ce document a été faite en séance.
- **Mutuelle de village :**
Le Conseil municipal réserve sa réponse quant aux demandes de prêt d'une salle par les compagnies d'assurances
- **Achat d'un plateau :**
Monsieur BÉZIRARD présente un devis de la société SAINT ETIENNE d'un montant de 4300€ HT soit 5160€ TTC pour l'acquisition d'un plateau permettant le déplacement d'engins sur la commune.
- **Aménagement du City Stade :**
Madame LOUNES informe le conseil municipal et précise que le devis de la société Environnement Service pour une structure de jeux dépasse grandement le montant de l'opération prévue au budget. Le projet sera réétudié.
- **Etat d'avancement des travaux :**
La construction du préau suit son cours et donne entière satisfaction.
- **Maisons fleuries :**
Le jury procèdera à sa tournée dans la commune semaine 26 sous la direction de Monsieur WALLECAN
- **Fête communale :**
Elle se déroulera le dimanche 21 septembre 2025.
- **Défense incendie :**
En attente du retour de Véolia pour savoir si le débit est suffisant pour l'implantation d'un poteau incendie route de Boismeigle.